D'après CERFA 3228N° 20-3228

DECLARATION DE VOL

de CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
(carte grise)
Article R 322-10 du Code de la ROUTE

Exemplaire n° 2

Destiné au déclarant
IMPORTANT
Ajoindre à la demande de duplicata.

Cadre réservé à l'Administration qui reçoit la déclaration

- Pièce justificative de l'identité du déclarant : Carte d'identité nationale

Numéro : ANA22VN84 Date/Lieu 14/09/2022

Autorité ayant délivré la pièce d'identité : Mairie du PECQ

Signature et cachet



établi le : 19/09/2022

DECLARANT

Cadre réservé au déclarant -

Nom : BILLIAU Loïc

né(e) : le 30/07/1983 Lieu Naissance : à NEUILLY-SUR-SEINE (HAUTS DE SEINE)

Domicile habituel : 22, RUE DES PLANTES à PARIS 14ème

Adresse actuelle :

VEHICULE

GENRE :		MARQUE	AUDI	Puissance en CV	6
Numéro d'immatriculation	FX-541-HA	Pour les exploitants agricoles, précisez le n° d'exploitation			

ELEMENTS SUR LA DISPARITION DE LA CARTE GRISE

Date	Entre le 06/03/2022 à 21:00 et le 08/03/2022 à 11:00	Lieu	à PARIS 14ème
Circonstances	VOL A LA ROULOTTE		

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 441-6 du Code Pénal.

Fait à PARIS, le 19 septembre 2022

Signature

Le droit d'accès et de rectification (loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) s'exerce auprès de la préfecture.